

# Abrégé biographique du Rév. Père Abbé Général Dom Herman-Joseph Smets

À la mort d'un père c'est un besoin pour les enfants de renouveler dans leur cœur la mémoire des faveurs qu'ils doivent à celui qui les a quittés ; qu'en ces modestes pages la famille Cistercienne retrouve quelques uns de ses appréciés souvenirs.

Dom Herman-Joseph (Georges-Joseph<sup>1</sup>) Smets était né le 29 mars 1875, à Anvers, où sa famille de grands commerçants tenait une place de choix dans la haute société catholique ; il était le troisième enfant d'un foyer qui en compta huit, et dont la plus solide piété était l'atmosphère. Il fit ses études chez les pères jésuites du Collège Notre-Dame ; elles furent brillantes : il devint notamment un latiniste très distingué [...]. Lui-même l'a dévoilé dans le dernier écrit de sa plume, la brochure adressée en juillet 1942 aux Frères Convers et aux Sœurs Converses : « Il m'est doux de rappeler que, tout jeune collégien en vacances, je trouvais plaisir à prendre part (avec une bonne dose de maladresse !) aux travaux des chers Frères convers (de Westmalle), à me faufiler parmi eux lorsque, en deux longues rangées, ils récitaient ensemble leur Office dans les champs, et à rechercher d'autres petits contacts de ce genre » (page 4). Dans ces dernières années de collège, il obtint du révérend père Abbé de Westmalle la faveur de revenir au monastère au temps des vacances. Ses humanités terminées, le 16 octobre 1893, à l'âge de dix-huit ans il entre au noviciat. Il fit la profession simple le 21 octobre 1895, la profession solennelle le 1<sup>er</sup> novembre 1898, et le 23 septembre 1899 il était ordonné prêtre. Ses emplois de secrétaire de révérend père Abbé, de directeur de l'imprimerie<sup>2</sup>, de confesseur des religieux et des séculiers firent apprécier le jeune moine. Le 16 septembre 1907 le Chapitre Général le choisit comme Définiteur<sup>3</sup> à Rome pour la langue néerlandaise ; il exerça cette charge pendant quatre ans jusqu'à la date du 30 octobre 1911, lorsque ses frères de Westmalle l'éluèrent comme Abbé ; il reçut le 21 novembre suivant la Bénédiction Abbatiale, par le ministère de Cardinal Mercier ; il avait trente-six ans. Lorsque en 1922 Dom Jean-Baptiste Ollitrault de Kéryvallon remplaça à la tête de l'Ordre Monseigneur Marre, l'Abbé de Westmalle fut nommé Vicaire du Révérendissime Père Général ; après la mort de Révérendissime Père Dom Jean-Baptiste, la Chapitre Général choisit Dom Herman-Joseph Smets comme Abbé de Cîteaux et Abbé Général le 16 juillet 1929. [...] [S]on abbatiat de Westmalle, abbaye ancien chef de Congrégation, mère ou aieule de la plupart des monastères belges et hollandais, lui avait appris la vie non pas d'une seule maison, mais comme de toute une province monastique. Les langues française, néerlandaise, allemande, anglaise et italienne lui étaient familières. [...]

---

<sup>1</sup> Malgré cette indication contemporaine de l'auteur inconnu, les prénoms de baptême de Dom Herman-Joseph Smets sont «Jozef Petrus Karel» (selon les documents des archives oco à Rome).

<sup>2</sup> L'abbaye de Westmalle s'était chargée de l'édition officielle des livres liturgiques cisterciens, jusqu'aux changements liturgiques après le Concile Vatican II.

<sup>3</sup> Membre du «conseil» de l'Abbé général.

Dans le discours que comme Père Vicaire, Dom Herman-Joseph avait prononcé devant le Chapitre Général quelques heures avant son élection, il avait insisté sur la responsabilité du Chef de l'Ordre, dans le maintien des observances et le respect des traditions, vis-à-vis surtout de l'esprit nouveau qui court le monde, et dans la conservation de l'esprit de l'Ordre. [...]

Pour entre en contact avec ses fils et ses filles, malgré une santé très tôt compromise, il entreprit de nombreux et difficiles voyages; il visita non seulement les pays rapprochés, la France, la Belgique, la Hollande, mais on le vit aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Irlande, en Suisse, en Yougo-Slavie, en Palestine. [...]

C'est avant tout dans une pensée de charité familiale qu'il fonda les *Collectanea*<sup>4</sup> ; il visait à l'affermissement des liens de fraternité entre les Communautés, dans un intérêt commun pour la spiritualité, l'histoire, la liturgie, les chroniques locales Cisterciennes, pour aider à conserver [...] l'union des cœurs et l'unité d'aspirations tant recommandées par l'incomparable Charte de Charité. [...]

Il inaugura un enseignement régulier d'Abbé Général par une lettre-circulaire adressée au début de chaque année à toutes les Communautés, ce qu'il appelait ses « étrennes paternelles ». [...]

Quel cœur n'a-t-il pas mis [...] dans la construction de la nouvelle Maison Généralice, due aux générosités de toutes les Communautés ; elle lui apparaissait comme un admirable bienfait de la charité commune. Lui-même avait mis toute son âme dans cette entreprise ; il aurait voulu réaliser un monastère complet, mais les dispositions d'urbanisme décidées par la Municipalité de Rome ne consentirent que des bâtiments à la manière d'une grande villa. Le Révérendissime Père dressa lui-même les plans pour que la disposition des bâtiments, le style et la décoration puissent satisfaire pleinement à la fois les usages monastiques et le goût Cistercien : ce fut pour lui une réussite personnelle. Son bonheur était grand d'avoir pu donner à l'Ordre une Maison Généralice digne et cordiale [...].

Ainsi il y eut dans le Généralat du Révérendissime Père Herman-Joseph une véritable unité avec le don total de lui-même à l'Ordre, le sens de l'autorité nécessaire comme ferme soutien des constitutions et de l'esprit de l'Ordre, le paternel dévouement envers tous ceux qu'il appelait « mes bien chers fils et filles en Notre-Seigneur », et auxquels il était heureux de s'employer à donner des bienfaits, des satisfactions et des joies. Le lien de cette unité était son union à Dieu, animée du plus ferme esprit de foi, entretenue par une profonde piété ; ses meilleurs soins allaient à la célébration de la Sainte Messe et de l'Office, à l'oraison, au chemin de la Croix et au rosaire entier<sup>5</sup> journallement pratiqués ; sa dévotion à la Sainte Vierge était ardente et simple comme celle d'un enfant : sur son bureau de travail une image de Notre-Dame du Bon Conseil était toujours honorée de fleurs qu'il renouvelait lui-même en les cueillant au jardin ; aux conseillers de son entourage il disait aimablement qu'ils acceptaient que l'Avocate de Cîteaux fût sa première conseillère. [...]

---

<sup>4</sup> La revue « *Collectanea Ordinis Cisterciensium Reformatorum* » en 1934, plus tard « *Collectanea Cisterciensia* ».

<sup>5</sup> Donc les quinze mystères du Rosaire de l'époque.

Les distinctions les plus honorables vinrent le trouver : le Pape Pie XI lui avait conféré le privilège exceptionnel de la cappa magna et de la calotte violettes [...]. Le fléau de la guerre fut une épreuve douloureuse entre toutes pour le Révérendissime Père Abbé Général. [...] Sentant sa vie s'écouler, il exprimait souvent le souhait que Dieu attendit pour le rappeler à Lui qu'il se retrouvât dans cette attachante Abbaye de Westmalle, où son affection le ramenait comme à un centre particulièrement aimé : *Ad Centrum*, selon la devise de la chère Maison. Le Seigneur a voulu qu'il mourût plutôt à son poste de commandement. Le 28 octobre 1942 il ressentit une crise d'angine de poitrine, accentuation d'un mal qui le tenait depuis douze ans. Trompeusement l'état parut s'améliorer pendant quelques semaines pour devenir tout à fait grave à partir du 24 décembre : le cœur faiblissait de plus en plus et une pneumonie s'était déclarée. Le premier janvier il put encore s'entretenir avec Son Eminence le Cardinal Tisserant et quelques autres amis venus lui rendre visite ; le 2 le Révérend Père Procureur Général lui administra les derniers sacrements ; très calme le vénérable malade s'unissait visiblement aux prières et s'abandonnait à la miséricorde de Dieu et à la confiance en la bénie Reine de Cîteaux. [...] Il s'éteignit très doucement le 4 janvier 1943 aux premières heures du matin. Les funérailles se célébrèrent dans la chapelle de la Maison Généralice, devant une assemblée nombreuse et choisie d'Ambassadeurs, d'Evêques, d'Abbés, de Supérieurs généraux, de Prélats, etc. Les absoutes furent données par le Révérend Père Procureur Général, qui avait chanté la messe, et par les Révérends Pères Abbés de Trois-Fontaines<sup>6</sup> et de Frattochie. Puis la dépouille mortelle fut conduite aux Trois-Fontaines, où elle fut inhumée auprès de celle du prédécesseur immédiat, Dom Jean-Baptiste Ollitrault de Kéryvallan. Un homme profond s'élève à la noblesse de cette existence, tout entière vouée à la vie monastique, et dont la devise abbatiale *Facere et Docere* a été réalisée dans la pratique constante du devoir.\*

---

<sup>6</sup> Tre Fontane à Rome

\* Extraits de: *Collectanea Ordinis Cisterciensium Reformatorum*. 7 (1943), p. (3\*)-(11\*).